

## Conseil communautaire du 5 avril 2022

Mardi 5 avril février 2022, le deuxième conseil communautaire de l'année réunit les 73 élus du territoire pour évoquer les nombreuses actions et les projets menés par la collectivité. Parmi les points abordés, l'urgence de l'actualité avec une proposition d'aide de 40 000 € au peuple ukrainien, et la création d'un tarif découverte des transports en commun à 10€. Deux points qui touchent à la solidarité et à la responsabilité collective face aux crises. Parmi les autres sujets abordés, on note la prédominance d'actions liées à l'attractivité et à l'animation du territoire : la création d'un nouveau festival au Port de Pêche, le projet d'une nouvelle halle de spectacle équestre au Haras, l'attribution de subventions au titre du FIC, avec des projets à Inzinzac-Lochrist et Lanvaudan, la transformation du Glorieux 1 à Lorient La Base. Sur le volet de l'innovation, la collectivité poursuit la structuration des 2 filières bois-énergie et hydrogène, le territoire verra d'ailleurs la mise en service des nouveaux bus au gaz naturel à l'automne, et souhaite apporter son soutien à ID Mer, engagée dans un projet de recherche sur la valorisation des têtes de lotte. Des initiatives qui vont aussi dans le sens d'une transition écologique, complétée par l'adoption du programme local des déchets ménagers et l'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat, deux autres sujets étudiés par les élus du conseil ce jour.

## FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

---

### Point 5

### **40 000 € pour soutenir le peuple ukrainien**

**Lorient Agglomération propose une subvention exceptionnelle de 40 000 € pour la Croix Rouge française qui vient en aide aux populations en Ukraine.**

Alors que le conflit continue en Ukraine, depuis l'entrée sur son territoire de l'armée russe le 24 février dernier, la population fuit les combats et cherche un soutien international. Déjà engagée auprès des autres collectivités avec l'association des Maires de France pour la collecte de produits d'hygiène et de première nécessité et même le recensement de logements disponibles, Lorient Agglomération souhaite aller plus loin dans son engagement auprès des Ukrainiens. La collectivité propose donc le vote d'une subvention exceptionnelle de 40 000 € pour la Croix Rouge Française qui vient en aide aux populations sur place en finançant des aides d'urgence aux populations touchées.

### **Mémoire de guerre**

Le territoire de Lorient Agglomération avait lui-même payé un lourd tribut durant la seconde guerre mondiale. A l'époque, les habitants avaient pu compter sur l'aide et la solidarité nationale et européenne. Aujourd'hui, le territoire se doit à son tour de venir en aide au peuple ukrainien, alors que l'Onu prévoit 4 millions de personnes contraintes de quitter leur pays. Dans ce contexte

d'urgence, les communautés internationales et nationales se mobilisent en lançant de nombreux appels aux dons.

« Sensible à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre, l'ensemble des élus de Lorient Agglomération s'associe et participe pleinement à cet élan de solidarité et souhaite apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien ».

#### Point 6

### Lorient Océans : un nouvel événement au Port de Pêche

**Après la Fête du Port et Keroman en fête, un nouvel événement célèbre l'océan et les activités maritimes de Lorient : Lorient Océans, du 7 au 10 juillet 2022.**

BVC Organisation, qui depuis 2009 signe la fête du port de Keroman « Port en Fête », propose cette année de renouveler le concept autour d'un nouvel événement maritime : Lorient Océans. Sur 4 jours, du 7 au 10 juillet, ce festival aura pour vocation de valoriser l'identité maritime de la rade de Lorient dans toute sa diversité. Histoire de Lorient et de la Compagne des Indes, activités contemporaines liées à la pêche, la course au large, la plaisance, le commerce : l'objectif est de mettre en avant cette diversité et cette richesse autour de la maritimité du territoire.

Parmi les temps forts, Lorient Océans prévoit notamment le concert de Grand Corps Malade le samedi soir et une grande parades de bateaux représentatifs de cette diversité. Les thématiques abordées montreront également le savoir-faire local autour de l'innovation, de l'écologie, de la préservation des ressources. Un bel événement qui devrait permettre de répondre à plusieurs objectifs du projet de territoire et pour lequel Lorient Agglomération propose une subvention de 150 000 €.



Un territoire vivant et fier de son identité ; un territoire d'excellence maritime. Ces deux objectifs du Projet de Territoire de Lorient Agglomération sont pleinement remplis via le projet Lorient Océans puisque l'événement participera au rayonnement du territoire, mettra en avant ses excellences maritimes et sera un outil pour fédérer les acteurs maritimes

## Point 8

### FIC : deux projets structurants à Inzinzac-Lochrist et Lanvaudan

**Construction d'un centre d'accueil et de loisir pour les enfants en périscolaire à Inzinzac-Lochrist, extension de l'atelier technique municipal à Lanvaudan : le Fonds d'Intervention Communautaire permet toujours d'accompagner et de soutenir les communes.**

Près de 200 enfants de 3 à 11 ans fréquentent quotidiennement l'accueil de loisirs ALSH (Accueil de loisirs sans hébergements) d'Inzinzac-Lochrist, issus de la commune et des villes voisines (Lanvaudan, Quistinic). Actuellement situé dans le complexe sportif du Mané-Braz, le local trouve ses limites : construit en 1975 et agrandi en 2000, le bâtiment vieillissant n'offre pas de performances thermiques suffisantes et reste sous-dimensionné obligeant la municipalité à scinder l'activité sur 2 sites distincts. La commune a donc décidé de se doter d'un nouvel équipement au cœur du nouveau quartier de Pen er Prat, à proximité de la nouvelle Maison de l'enfance (elle-même précédemment bénéficiaire du FIC). Le bâtiment affichera des performances énergétiques élevées, il privilégiera les matériaux biosourcés (bois, laine de bois, peinture à l'algue...), et sera équipé de panneaux photovoltaïques. D'une surface de 720m<sup>2</sup>, le nouvel ALSH sera organisé pour un accueil optimisé : 7 salles d'activité (peinture, arts plastiques, bricolage...), une bibliothèque-ludothèque, 2 salles de repos, un espace cuisine et restauration, un espace animateurs, un espace technique. Ils e prolongera en extérieur avec 2 terrasses donnant sur un terrain de près de 1000 m<sup>2</sup>, un jardin partagé, un local à vélo, un préau et des emplacements pour tentes et chapiteaux. Les anciens locaux de l'ALSH serviront aux clubs sportifs pour des réunions et des formations.

Pour un coût prévisionnel de 2,4 M€, la commune sollicite pour ce projet d'intérêt *supracommunal* un fonds de concours au titre du FIC de 100 000 €

A Lanvaudan, les associations rayonnent au-delà des limites de la communes - festival Terres Fertiles, course de caisses à savon, association de chasse - mais ne disposent pas d'un espace de stockage de leur matériel suffisant. Le bâtiment est trop petit, et est par ailleurs appelé à être démolit ou réhabilité dans le cadre d'un projet d'aménagement du bourg avec la construction d'un lotissement de 20 maisons. La commune a donc décidé d'agrandir l'atelier technique municipal, lui-même trop étroit à 160m<sup>2</sup>, pour accueillir les équipements de la ville et ceux des associations. Le projet prévoit la construction d'une extension de 178 m<sup>2</sup> avec un espace de stockage de matériel municipal avec garage supplémentaire et borne de recharge pour les véhicules électriques ; un espace de stockage pour chaque association. Le site accueillera également un carport, de nouvelles places de stationnement voitures et vélos. Le nouveau bâtiment permettra aux services et associations de regrouper leurs moyens sur un même site, ce qui facilitera aussi la mutualisation de certains équipements (bancs, tables, chapiteaux...).

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 237 260 € HT, et la commune sollicite un fonds de concours au titre du FIC de 83 041 € pour ce projet de rayonnement *supracommunal*.

Depuis 2018, le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) offre un soutien financier aux communes qui en font la demande et pour soutenir des projets structurants : création d'une web tv à Larmor, agrandissement de la cantine scolaire à Caudan, services en ligne à Cléguer, mise en lumière du patrimoine à Port-Louis... Les projets montrent la diversité des initiatives et l'utilité de ce fonds pour leur réalisation. Pour sa deuxième phase de déploiement (2021-2023), le FIC dispose d'une enveloppe de 2,5 M€.

## Une nouvelle halle de spectacle au Haras

**Nouveau parcours muséographique, nouvelle saison artistique, et bientôt nouvelle halle de spectacles : le Haras poursuit sa belle croissance et développe son attractivité autour du cheval à Hennebont.**

Par délibération du 8 décembre 2020, le Conseil Communautaire avait approuvé le programme de construction d'une halle de spectacles équestres au Haras National d'Hennebont avec une enveloppe financière prévisionnelle de 4 210 000 € HT.

Le Haras d'Hennebont accueille chaque année 70 000 visiteurs dont 40 000 payants, y compris pour ses spectacles équestres de belle renommée. Lieu de spectacle vivant, le Haras est aussi une scène équestre où se croisent et se développent des disciplines artistiques variées autour du cheval. Le Haras propose environ 120 représentations par an, les cavalcades estivales en été et les spectacles de Noël en hiver, des résidences artistiques toute l'année, des partenariats avec les salles du territoire. Le cheval permet d'associer la danse, la musique, le théâtre, les marionnettes mais toujours avec une grande exigence artistique.

Propriété de Lorient Agglomération et de la Ville d'Hennebont depuis la cession par l'Etat en 2016, le Haras offre un fort capital touristique, culturel et économique. L'objectif est de conforter le haras comme élément majeur d'attractivité pour le territoire : après l'inauguration du nouveau parcours de visite au printemps, la construction d'une salle dédiée au spectacle équestre permettra d'accueillir dans les meilleures conditions le public et les artistes.

### Le projet :

Le Haras souhaite se doter d'une structure couverte de spectacles équestres sur la Cour du Puits afin de sécuriser la programmation des spectacles et des événements et permette un positionnement national du Haras en tant que lieu de référence pour la création et la diffusion de spectacles. Du fait du caractère historique et patrimonial du site, le programme a été élaboré en concertation avec le Conservateur Régional des Monuments Historiques et l'Architecte des Bâtiments de France, le sol et les bâtiments de la Cour du Puits étant inscrits parmi les monuments historiques



La future halle de spectacles équestres, prévue sur une surface de 1464 m<sup>2</sup> dans la cour du Puits, sera pratique, modulable et adaptée au déroulement des spectacles équestres. La halle pourra être ouverte ou close selon les usages pour ne pas briser la perspective, et comprendra une piste modulable circulaire ou rectangle, et une jauge de 700 places assises en gradins amovibles.

*« Culminant à environ 17m au-dessus de la cour du Puits, la grande halle redessine foncièrement les volumes du lieu. Elle cherche un lien fort et un dialogue délicat avec le patrimoine bâti qui l'entoure pour atteindre une complicité qui assurera leur mise en valeur mutuelle.*

*La Grande Halle a été conçue sous l'influence des belles formes du XVIIème au XIXème, mais aussi sous la rigueur de la conscience environnementale d'aujourd'hui. Les matériaux qui la constituent sont pour l'essentiel biosourcés (le bois) et géosourcés (l'ardoise). L'analyse de leur Cycle de vie les classe parmi les moins impactants pour l'environnement et la charpente emprisonne à elle seule des dizaines de tonnes de CO<sub>2</sub>. À la fois massif et léger, le langage architectural tient à*

*exprimer l'infinie nécessité de bâtir désormais des bâtiments simples et robustes* ». Extrait de la note architecturale du lauréat dont le nom sera dévoilé lors du conseil communautaire.

Le programme, défini à l'issue de l'étude de programmation réalisée en 2016 et 2017, a pour ambitions :

de faire du Haras National d'Hennebont l'un des principaux pôles touristiques du territoire et un site touristique majeur en Bretagne,  
de sécuriser et enrichir la programmation,  
d'augmenter de manière significative la fréquentation pour tendre à long terme vers les 100 000 visiteurs annuels,  
de capter de nouvelles clientèles en développant de nouveaux produits (séminaires, cabarets...),  
de créer un lieu de résidence et de création artistique

## DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

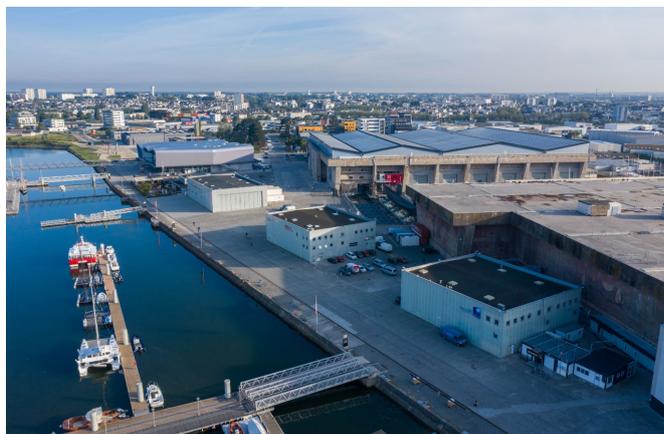
---

*Point 15*

### **Le Glorieux 1 repart dans la course**

**C'est l'un des 3 hangars dits Glorieux construits par Lorient Agglomération en 2003 pour les équipes de course au large. Aujourd'hui vieillissant, le Glorieux 1 va être cédé à l'équipe Paprec Arkéa en vue du prochain Vendée Globe 2024.**

Les trois hangars Glorieux avaient été construits en 2003 pour faciliter l'accueil d'équipes nautiques dans le cadre de la création d'un pôle de course au large sur l'ancienne base des sous-marins. Près de 20 ans plus tard, le pôle s'est imposé comme acteur international de la course au large, montrant l'excellence des savoir-faire et services rassemblés par la concentration des teams et skippers professionnels qui peuplent ses pontons. Les hangars, toujours occupés et proposés à la location, doivent faire face aux nouvelles attentes des équipes et aux exigences évolutives en matière de performance énergétique. En attendant la construction prochaine de la Maison des Skippers sur le site de Lorient La Base, Lorient Agglomération souhaite céder le hangar Glorieux 1 au Team Spirit Racing, qui en a fait la demande. Le hangar est loué jusqu'en décembre à la société OC Sport Pen Duick n'a pas souhaité se porter acquéreur.



## Un bâtiment dédié à préparer le Vendée Globe

Le Team Spirit Racing est soutenu par les sponsors Arkea et Paprec et vise le lancement d'un nouvel IMOCA pour le Vendée Globe 2024 autour de Yann Richomme (vainqueur de la Solitaire du Figaro, de la Route du Rhum, ingénieur et architecte naval). Le projet sportif du Team Spirit est impactant pour le territoire, portant sur un budget de 20 M€ et l'embauche d'une quinzaine de personnes. L'équipe souhaite donc acheter et transformer le hangar pour en faire un outil de ce projet d'envergure. Rénovation et réhabilitation thermique, installation de panneaux solaires, création de bureaux et d'une salle événementielle, récupération de l'eau de pluie, surélévation du bâtiment : le hangar sera totalement modernisé.

La vente portera sur le hangar d'une emprise au sol de 1049,50 m<sup>2</sup>, composé d'un atelier, de bureaux sur 3 niveaux et de locaux divers (techniques, vestiaires, sanitaires). L'emprise devra être agrandie pour permettre la pose d'une isolation thermique par l'extérieur (sur 40 cm autour du bâtiment). Le prix de vente proposé est de 1,2 M€ HT. La vente sera assortie de conditions à l'acquéreur afin de garantir l'utilisation du bâtiment à des fins de développement du pôle course au large.

Avec 28 bateaux engagés dans la Transat Jacques Vabre, le pôle course au large de Lorient La Base conforte sa place incontournable dans le domaine de la voile sportive. 33 % de participants au Vendée Globe 2020 étaient issus des teams bien ancrés à Lorient La Base. Le site accueillera également le prologue et l'arrivée de la nouvelle course Globe 40 entre mai 2020 et 2023.

## Point 17

### Installation de Bruneel à Caudan

Lorient Agglomération souhaite céder plus de 14 000 m<sup>2</sup> de terrain dans le secteur de Lann Sévelin pour permettre l'installation du transporteur Bruneel sur le site. Une opération qui confirme l'attractivité économique du territoire.



14 720 m<sup>2</sup> au nord de Kerpont, dans le secteur de Lann Sévelin à Caudan : le site de Kergoussel, idéalement situé, cette ancienne friche industrielle a été acquise par Lorient Agglomération en 2012 dans l'optique de constituer une réserve foncière à vocation économique. Cette opération de recyclage des friches et de transformation de foncier déjà artificialisé a bénéficié de 290 k€ provenant du fonds friche dans le cadre du plan de relance. Lorient Agglomération optimise ainsi les « dents creuses » des sites existants avant d'aménager de nouveaux parcs d'activité économique (PAE). Après travaux de démolition totale de l'emprise, curage et désamiantage, le site était prêt pour accueillir

de nouvelles activités économiques. Lorient Agglomération propose de le céder au porteur de projet Société Transports Bruneel, entreprise de transports implantée dans le bassin lorientais, qui souhaite développer son activité et s'est portée acquéreur de l'ensemble de l'emprise. L'installation de la société Bruneel à Caudan va générer 25 nouveaux emplois et un investissement de 5,5 M€ auprès d'entreprises locales pour la construction des nouveaux bâtiments.

Lorient Agglomération a établi le prix de vente à 95€/m<sup>2</sup> HT, soit un prix total de 1 398 400 € HT. Il est donc proposé au Conseil Communautaire de constater la désaffectation du site de Kergoussel et de décider de son déclassement. Aucune réaffectation n'ayant été faite depuis la fermeture de la plateforme de collecte temporaire.

Créée en 1977, la société compte aujourd'hui 100 collaborateurs et est installée au port de commerce de Lorient.

Les Transports Bruneel sont spécialisés dans le transport sous températures dirigées, le transport de marchandises générales et le stockage de distribution.

#### Point 19

### Soutien à ID Mer pour la valorisation des têtes de lottes

**Lauréate de l'appel à projet national « pêche et aquaculture » du Plan de relance, ID Mer va travailler sur la valorisation des têtes de lottes. Un projet ambitieux qui nécessite de nouveaux investissements pour lesquels l'association sollicite une aide de Lorient Agglomération.**

La France est leader européen de la production et de la consommation de lottes, ou baudroies. Sa consommation en France est estimée à 26 720 tonnes (équivalent poids vif)\*, dont plus de la moitié dans la restauration. Or, ce poisson n'est aujourd'hui utilisé et consommé que pour sa queue et ses joues. ID Mer propose d'étudier comment valoriser les coproduits de la lotte. Un projet soutenu par France Relance qui finance ces recherches sur 18 mois, dans le cadre du volet investissement « pêche et aquaculture ». ID Mer doit donc rechercher et identifier, dans les parties non utilisées de la lotte, des composés d'intérêt présentant une activité biologique et des applications dans d'autres secteurs (santé, nutrition, agriculture, biomatériaux...), puis optimiser les procédés d'extraction et établir les perspectives de marchés.



## Accompagner un projet innovant et porteur

Le centre d'innovation technologique des produits de la mer, ID Mer à Lorient, est né de la volonté des acteurs de la filière pêche bretonne pour accompagner l'innovation, le transfert de technologies et la pré-industrialisation autour de la transformation des produits de la mer et de la valorisation des coproduits. Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, Lorient Agglomération soutient déjà ID Mer par une subvention annuelle de fonctionnement de 87 500 €. Alors qu'ID Mer est lauréate de cet appel à projet national, l'association doit investir dans de nouveaux équipements et mobiliser ses compétences pour ce projet qui devrait intéresser de nombreux acteurs locaux, pêcheurs, transformateurs ou utilisateurs. En plus de la subvention France AgriMer de 219 117 €, Lorient Agglomération propose donc de consentir à une **avance remboursable de 100 000 €**. Celle-ci sera remboursée en une fois, au plus tard le 30 novembre 2023. La Région a également été sollicitée par ID Mer, à parité avec Lorient Agglomération.

**ID Mer est un centre d'innovation technique. Ses missions sont :**

- Créer de la valeur via la recherche et l'innovation
- Offrir des solutions concrètes pour développer votre Chiffre d'Affaire
- Développer des produits avec de nouvelles solutions industrielles et commerciales
- Accompagner le client utilisateur dans la finalisation de l'innovation, de la phase laboratoire, pilote à la présérie industrielle avec transfert de technologie possible

**En chiffres : CA 2017 : 1,5 M€**

- 60% Biotechnologie et 40% Agroalimentaire
  - 70% de l'activité tournée vers les entreprises
  - 30% dans une mission d'Intérêt Générale en Bretagne
- Recherche et développement
- Veille Technologique
- Activités de communication

*\*chiffres de l'observatoire européen Eumofa 2016*

---

## TRANSITION ECOLOGIQUE

---

*Point 20*

### Un plan de réduction des déchets ménagers

**-1% de déchets ménagers et assimilés (DMA) par an entre 2022 et 2026 : c'est l'objectif global du nouveau programme local des déchets ménagers et assimilés qui s'organise en 6 axes et 19 fiches-actions.**

Lancée par délibération du conseil communautaire du 2 février 2021, l'élaboration du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) s'est appuyée sur un diagnostic territorial. Après un effort ambitieux démarré en 2009 pour la prévention de la production des déchets, le territoire a fait face à un net ralentissement dû à la crise sanitaire. Les chiffres sont éloquentes : de 586 kg/hab/an de DMA en 2010, on passe à 571 kg/hab/an en 2020, alors que la moyenne en Bretagne est de 681 kg/hab/an en 2016. Pour 2021, les estimations donnent 614 à 620 kg/hab/an pour le territoire de Lorient Agglomération. Une forte progression des déchets ménagers qui s'explique notamment par des changements de comportements des usagers depuis le premier

confinement, et la surreprésentation des résidences secondaires. Si ce bilan transitoire n'est pas à la hauteur de la dynamique des dix dernières années, il n'entame cependant pas la volonté de l'institution de continuer dans sa démarche avec la mise en place de son PLPDMA. Ce dernier est établi pour une durée de 6 ans, et subit une évaluation annuelle par la Commission consultative d'évaluation et de suivi.

### Un plan d'actions concerté

Etabli en concertation avec 135 participants autour de 6 axes thématiques, et soumis à consultation publique en janvier dernier, le PLPDMA de Lorient agglomération entre dans sa phase opérationnelle. Il se décline en **19 fiches-actions réparties sur 6 axes** (voir ci-dessous), auxquels s'ajoute un axe dédié à la l'animation générale et à la coordination des acteurs. Ce plan prend en compte tous les acteurs - usagers, consommateurs, administrations, entreprises, associations - autour d'un principe commun : *le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas*. La prévention s'entend alors au sens de la réduction des quantités de déchet produits, et s'accompagne de divers traitements (réemploi, recyclage et valorisation, élimination). **L'objectif fixé est une réduction de 1% par an (avec 2019 comme année de référence), soit 5% de réduction des DMA entre 2022 et 2026, ce qui se traduit par une baisse de 5,79 kg/hab/an ou 1211 tonnes de déchets par an.**



#### Les 6 axes du PLPDMA de Lorient Agglomération :

Axe 1 : exemplarité des administrations

Axe 2 : Réduire les déchets assimilés des professionnels

Axe 3 : Appliquer une démarche zéro déchet dans l'événementiel

Axe 4 : Accompagner le changement de comportement des usagers

Axe 5 : Allonger la durée d'usage des objets et matériaux

Axe 6 : Eviter la production de déchets végétaux et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Parmi les **actions envisagées sur le terrain**, on peut citer l'utilisation des végétaux ligneux en paillage par les collectivités (Axe 1), la promotion du *gourmet bag* auprès de 10 restaurants par an, le développement du vrac dans les commerces (Axe 2), l'accompagnement de 10 événements par an pour réduire leurs déchets de 1% (Axe 3), la création d'un réseau d'usagers et de logements témoins « zéro gaspi » (Axe 4), la valorisation des gravats et inertes pour réduire de 2% les tonnages déposés en déchèterie (Axe 5) et la valorisation des biodéchets et déchets verts in situ (Axe 6).

#### Chiffres clés :

-1% de DMA par an

-5,79 kg/hab/an

-1211 tonnes/an

- 35 teqCO<sub>2</sub>/an évitées pour le transport et la collecte des déchets

-30 MWh/an économisées pour le traitement des déchets

#### Définition :

**DMA** : déchets ménagers et assimilés, ils regroupent les ordures ménagères résiduelle, les déchets ménagers collectés séparément (collectes sélectives multi-matériaux, biodéchets des ménages et collectivités), les déchets des activités économiques collectés, les encombrants des ménages et les déchets collectés en déchèterie.

Lorient Agglomération engagée dans la prévention des déchets :

2009 : signature du Programme Local de Prévention avec l'Ademe

2015 : Labellisation territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet

2018-2021 : dynamique d'économie circulaire et contrat d'objectifs Territoire économe en Ressources avec l'Ademe

Le nouveau PLPDMA est établi en cohésion avec : la loi AGEC de 2020 qui fixe 15% de réduction des DMA et 5% des déchets d'activité économique à horizon 2030 ; le Plan régional de prévention et de gestion des déchets qui vise -25% des DMA hors végétaux et -20% des déchets végétaux d'ici 2030 (année de référence 2016)

*Points 22 et 25*

## **Structuration de la filière bois**

**La SPL Bois Energie Renouvelable poursuit son développement avec la construction d'une plateforme de stockage et séchage de bois à Quéven afin d'alimenter les chaufferies du réseau de chaleur. Dans le même temps, Lorient Agglomération optimise la gestion de ses boisements dont une partie pourrait aussi alimenter les chaufferies : une étape de plus dans la structuration d'une véritable filière bois énergie sur le territoire.**

La SPL (Société Publique Locale) Bois Energie Renouvelable a été créée en 2018, elle compte une trentaine d'actionnaires et exploite 7 réseaux de chaleur qui alimentent de nombreux équipements du territoire : bâtiments universitaires, conservatoire, écoles, piscines, collectifs... Cet outil partagé permet, pour ses actionnaires, de créer et d'exploiter des réseaux de chaleur et de développer la gestion de sa filière bois. Les activités de la SPL sont multiples : achat et exploitation de bois et boisements, développement de sources renouvelables complémentaires (solaire, pompes à chaleur...), stockage et livraison du bois, création et exploitation de nouveaux réseaux de chaleur.

### **Un espace de stockage à Quéven**

Véritable enjeu de développement économique et environnemental local, la filière bois-énergie grandit rapidement avec l'entrée récente de nouvelles collectivités actionnaires de la SPL, et le développement de projets en cours (nouvelles chaufferies bois à Ploemeur, Lorient Bodélio et Plouay). A Quéven, la SPL Bois Energie Renouvelable va démarrer la construction d'une plateforme de stockage

et séchage de bois déchiqueté sur la Zone d'activité du Mourillon. D'une capacité de **8000 tonnes par an**, cette plateforme alimentera les réseaux de chaleurs actuels et à venir. Ce programme, estimé à 3,527 M€, sera financé par une subvention ADEME Fonds Chaleur et des emprunts. Les emprunts seront réalisés auprès du Crédit Agricole pour un montant de 3 027 300 € sur 25 ans et se déclinent en deux parties : un prêt Banque Européenne d'Investissement (enveloppe Transition Energétique) de 1 763 650 € sur 25 ans à taux fixe de 0,97%, et un prêt complémentaire de 1 263 650 € sur 25 ans à taux fixe de 1,25%. Ces emprunts nécessitent la garantie de Lorient Agglomération.



### **L'optimisation des boisements de Lorient Agglomération**

En parallèle, Lorient Agglomération souhaite soumettre au régime forestier une sélection de près de 201 ha de boisements sur 11 communes\* du territoire. C'est le Code Forestier qui impose aux collectivités de soumettre au régime forestier leurs boisement susceptibles d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution. Ce régime prend en compte les intérêts économiques, environnementaux et sociaux des forêts, il est mis en œuvre par l'ONF. Passer au régime forestier les boisements de l'intercommunalité lui offre l'opportunité de développer un nouvel axe opérationnel sur la sylviculture et l'agroforesterie en lien avec les objectifs de son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et le développement de la SPL Bois Energie Renouvelable. Ainsi, la gestion sous régime forestier permettra d'apporter une cohérence de gestion durable et d'envisager des recettes sur les espaces à vocation de production.

\*Bubry (Chateauneuf, 12 ha) / Caudan (Kerviec, 6,24 ha ; Viguen, 2,26 ha) / Gestel (Entang du verger, 25 ha) / Hennebont (Coet er Ver, 7,49 ha) / Inguiniel (Roscoedo, 11,45 ha) / Inzinzac-Lochrist (Kermat, 32 ha) / Lanester (Manebos, 2,39 ha) / Languidic (Mané Her, 14,43 ha ; Dezinio, 19,56 ha) / Larmor-Lorient - Ploemeur (Rives du Ter, 63,82 ha)

### Point 26

### Rénovation énergétique : une nouvelle subvention de la Région pour soutenir l'action de l'EIH

Proposé par la Région Bretagne, le programme SARE, Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique, est un outil de financement destiné à soutenir l'action des collectivités en faveur de la performance énergétique de l'habitat et des petits locaux tertiaires. Cette année, la convention de financement vise notamment l'accompagnement des copropriétés avec une aide globale de 449 251€.

Le programme SARE, Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique, est l'un des outils de la région Bretagne pour la rénovation énergétique des logements et l'animation du réseau Rénov'Habitat Bretagne.



SARE permet de développer le SPPEH (Service public de la performance énergétique de l'habitat) inscrit dans la Loi sur la transition énergétique et la croissance verte (2015) et le Plan national de rénovation énergétique des bâtiments (2018). Sur le territoire de Lorient Agglomération, le SARE participe à pérenniser l'action de l'Espace Info Habitat (EIH), guichet unique qui regroupe les politiques publiques locales de l'habitat et de l'énergie. L'EIH réunit notamment le service Habitat et le service Urbanisme de Lorient Agglomération, ainsi que l'ADIL et ALOEN.

Pour 2022, la Région Bretagne propose une nouvelle convention de financement, pour la troisième année consécutive, afin de soutenir la mise en œuvre locale du programme SARE, avec notamment des objectifs assignés au binôme service Habitat / Aloen pour l'accompagnement des copropriétés. Elle s'engage à verser une subvention calculée selon la répartition suivante : 78.25% de l'Etat dans le cadre du programme CEE (certificats d'économie d'énergie) et de la Région ; 21,75% de Lorient Agglomération. A noter que la participation de la collectivité peut être réalisée par la valorisation de charges de personnel. Le montant de la subvention versée par la Région Bretagne est cette année de 449 251 €, dont 296 089 € pour ALOEN et 153 162 € pour Lorient Agglomération.

#### Les objectifs de la convention financière SARE 2022 :

- Les logements : actes ciblés vers les ménages et les syndicats de propriétaires
- Les locaux tertiaires et process : actes ciblés vers les entreprises (<1000 m<sup>2</sup>)
- L'animation et la dynamique locale

## Les nouveaux bus au gaz prévus pour l'automne

**Dans le cadre du renouvellement de sa flotte de bus vers un transport public décarboné, Lorient Agglomération mettra en service les 10 premiers bus au GNV (gaz naturel vert) à l'automne 2022. Les bus à hydrogènes seront attendus pour 2023.**

Elégants, modernes et écologiques : les 10 nouveaux bus au GNV du réseau de transport public entreront en service à l'automne. A suivre, 7 bus à hydrogène vert seront intégrés à la mi-2023. L'arrivée de ces bus décarbonés nouvelle génération marque de manière visible l'action de Lorient Agglomération pour décarboner les transports publics terrestres et maritimes d'ici 2030\*.

### Lutter efficacement contre l'émission de gaz à effet de serre

En 2018, sur le territoire de Lorient Agglomération, le transport routier est le premier poste d'émission de gaz à effet de serre (GES) avec 43% des émissions. La consommation en carburant des transports collectifs représentent quant à elle le premier poste d'émissions de GES dans le bilan 2020. Afin d'atteindre ses objectifs de réduction des GES, l'agglomération a choisi de décarboner les transports publics grâce à une stratégie structurée autour de l'hydrogène vert et du gaz naturel vert (GNV). Ainsi, après études sur la transition énergétique de la flotte de bus, le choix d'un mix GNV Hydrogène vert optimisé a été acté pour un avitaillement à 80% GNV et 20% hydrogène renouvelable, impliquant la construction de deux stations hydrogène vert. Le choix de ce mix énergétique fait de Lorient Agglomération un territoire innovant et précurseur en développant une filière locale d'énergie hydrogène renouvelable.



### Une filière porteuse, des coûts maîtrisés

Les coûts globaux de l'opération sont évalués à 55 M€ HT pour la partie investissement sur la période 2022-2031. Ils comprennent l'achat des bus, la création des stations de distributions de GNV et d'Hydrogène, l'adaptation des ateliers. Pour le fonctionnement, les coûts sont estimés à 49 M€ HT sur les 10 prochaines années, intégrant les coûts des carburants et de maintenance des équipements. La Région Bretagne et l'Ademe ont déjà notifié des subventions pour l'achat respectivement des bus GNV et pour la station de distribution et l'acquisition des 12 premiers bus à hydrogène. Le GNV sera issu en partie d'une production locale via les méthaniseurs du territoire, l'hydrogène sera acheté à un fournisseur local via l'électrolyseur de Buléon. D'autres études en cours portent sur la transition énergétique de la flotte de bateaux.

\*PCAET (Plan climat air énergie territorial) : objectif 100% de motorisation propre en 2030

**Chiffres clés :**

Flotte actuelle : 95 bus, 2 dépôts (Lorient-Demaine, Quéven)

**Objectifs d'ici 2030 :**

GNV : 54 véhicules standards de 12 mètres et 22 bus articulés de 18 mètres, création de 2 stations raccordées au 2 dépôts

Hydrogène vert : 19 véhicules standards de 12 mètres, création d'une station au dépôt de Lorient

La loi Climat et résilience du 24 août 2021 vise la neutralité carbone à échéance 2050, et porte notamment sur les services publics et les déplacements. Dans son projet de territoire du 9 novembre 2021, Lorient Agglomération vise à contribuer à l'autonomie énergétique décarbonée (enjeux 3.3).

Point 29

## Un mois de transports à 10€

Alors que les prix à la pompe flambent et que l'urgence climatique n'est plus en doute, Lorient Agglomération veut inciter les habitants à découvrir et préférer les transports en commun avec un titre découverte valable 1 mois pour 10 €.



En lien direct avec la crise russo-ukrainienne, le litre d'essence a franchi la barre des 2 € dès début mars. Quelques jours plus tôt, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) rendait public son dernier rapport mentionnant un réchauffement de la planète de 1,09 °C en 150 ans, et des prévisions à +1.5 °C d'ici 20 ans. La situation climatique, économique, sociale et sanitaire s'impose à tous, professionnels comme particuliers et incite plus que jamais à accélérer le changement de nos modes de déplacement. Parmi les leviers possibles, la promotion et la valorisation des transports en commun est l'un des outils choisis par Lorient Agglomération pour participer localement à l'effort commun, dans le sillage du « plan de résilience économique et social » présenté par le Gouvernement le 16 mars dernier.

### Un tarif découverte à 10 € pour sillonner le territoire

Lorient Agglomération propose donc de créer un nouveau « titre découverte » valable 1 mois et vendu au tarif unique de 10 € afin de permettre aux habitants de découvrir le réseau de bus et de lignes maritimes et de conquérir de nouveaux usagers. Ainsi, ce titre sera opérationnel dès le 23 avril et accessible à tous les habitants du territoire (hors abonnés CTRL), il pourra être délivré sur la carte KorriGo des mois de mai et juin, via les canaux de vente habituels (en ligne ou en boutique). L'objectif est bien d'inciter à préférer le bus ou le bateau à la voiture individuelle et d'offrir une véritable expérience à moindre coût de l'offre de services de la CTRL.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

